



Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Avis du Comité ZIP de la Rive Nord de l'Estuaire portant sur le projet GNL Québec déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) du Québec

Octobre 2020

Table des matières

Présentation Comité ZIP3
 Territoire.....3
 Mission et mandat.....4
Introduction.....5
Préoccupation et opinion6
Commentaires et suggestions6

Présentation Comité ZIP

Le Comité ZIP est un organisme à but non lucratif. Il a le mandat de promouvoir auprès de la communauté l'acquisition de connaissances et le développement de partenariats individuels et collectifs, afin de veiller à la qualité de l'environnement fluvial. Pour ce faire, il établit et propose aux divers collaborateurs des plans d'action comprenant des mesures préventives et/ou correctives pour assurer la conservation, l'amélioration et la protection du fleuve et de ses tributaires. Son territoire se situe de Tadoussac à Baie-Trinité.

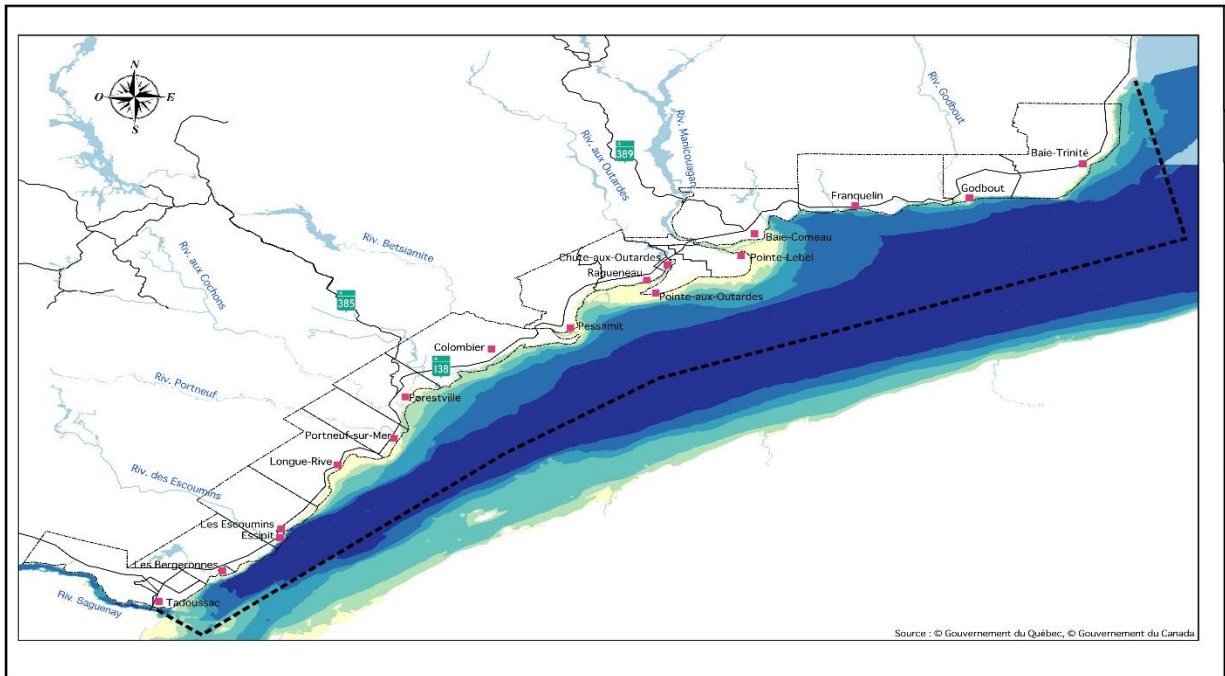
À la suite de son incorporation en 1995 comme organisme à but non lucratif, le Comité ZIP réalise alors des consultations publiques afin de déterminer la nature de son mandat de réhabilitation écologique. L'organisme dépose officiellement en 1998 son Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE)¹. Dès 1999, il entreprend la réalisation et le suivi de projets afin de répondre aux problématiques environnementales identifiées dans le PARE.

Pour s'assurer que ses actions sont toujours pertinentes, le Comité ZIP contacte les intervenants du milieu afin d'actualiser son PARE. Il l'actualise notamment par la réalisation d'un colloque sur l'érosion des berges en 1999, par l'organisation d'un second en 2002 sur les habitats littoraux et en offrant en 2004 des ateliers sur les habitats littoraux. Depuis maintenant 25 ans, le Comité ZIP consulte, organise et prend part à différentes activités de réseautage, toujours dans le but de comprendre et d'adapter ses actions avec les besoins du milieu. Dans le cadre de son mandat, le Comité ZIP accomplit, entre ses consultations, des projets concrets à caractère environnemental. Enfin, au cours des dernières années, il s'est intéressé plus particulièrement au développement de la gestion intégrée du littoral du Saint-Laurent, un principe d'actions sur lequel il fonde de plus en plus ses interventions.

Territoire

Le Comité ZIP couvre un territoire de 517 kilomètres de littoral délimité entre les municipalités de Tadoussac et de Baie-Trinité. Il correspond au territoire organisé couvert par deux MRC, soit celle de la Haute-Côte-Nord et celle de la Manicouagan, ce qui en fait l'une des plus vastes superficies desservies par un Comité ZIP.

¹ Fruit d'une consultation publique, le PARE exprime les priorités d'un grand nombre d'intervenants du milieu. Il présente également des problématiques environnementales rattachées au Saint-Laurent et propose des actions afin de les résoudre pour protéger, sauvegarder et mettre en valeur cette portion du Saint-Laurent.



Mission et mandat

La mission du Comité ZIP est de promouvoir et de soutenir des actions visant la protection et la mise en valeur des écosystèmes limitrophes au Saint-Laurent ainsi que la réhabilitation des milieux perturbés. Également, il travaille à faciliter l'accès à la rive nord dans une perspective de développement durable et de respect des communautés locales.

De même que pour les 12 autres comités ZIP, il a reçu le mandat, dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent² de permettre aux citoyens et aux intervenants de réaliser, autant sur le plan local que sur le plan régional, des mesures concrètes de gestion, de suivi et de réhabilitation du Saint-Laurent. Il veut susciter et instaurer des conditions favorables à la participation continue du milieu dans le cadre des opérations de mise en œuvre de son Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE).

² Fruit de la réflexion collective de nombreux partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, le Plan d'action Saint-Laurent a permis aux ministères concernés des gouvernements du Canada et du Québec ainsi qu'à des représentants du Comité consultatif Saint-Laurent Vision 2000 (SLV 2000) de Stratégies Saint-Laurent et des comités Zones d'Intervention Prioritaire (ZIP), de faire consensus sur les domaines d'intervention environnementale prioritaires des prochaines années.

Introduction

Bien connu par les différentes organisations œuvrant dans le secteur environnemental et par la communauté nord-côtière, l'estuaire maritime, territoire contigu au projet actuel, représente un important milieu de vie pour les mammifères marins et une des zones du Saint-Laurent les plus riches en raison sa biodiversité. Ce territoire présente un habitat et une zone d'alimentation pour une dizaine d'espèces de mammifères marins. Selon le comité sur la situation des espèces en péril au Canada, près de la moitié de ces espèces sont en péril, dont notamment le rorqual bleu, le rorqual commun et plus connu le béluga du Saint-Laurent. Bien que nous retrouvions une grande diversité et une densité élevée d'espèces de mammifères marins, l'estuaire maritime est aussi reconnu mondialement pour être un site extraordinaire d'observation de ces animaux. En plus d'être un garde-manger bien nanti, se site constitue également un endroit calme³, favorisant ainsi la présence des mammifères marins.

De ce fait, les municipalités de la MRC Haute-Côte-Nord ont su, au cours des années, utiliser ces ressources en y développant divers produits et services touristiques (ex. excursion de baleine par bateau ou kayak, plongée sous-marine, hébergement à proximité du fleuve, voilier, etc.). Bien que d'autres attraits touristiques soient aussi exploités dans la région, les activités en lien avec le milieu marin constituent l'un des secteurs les plus prisés par les touristes provenant tant du Québec et que de l'étranger. D'ailleurs, l'engouement pour cette industrie est, depuis quelques années, en croissance. Dans un sondage réalisé par Tourisme Côte-Nord en 2016, on constate une augmentation des demandes concernant le camping, la randonnée pédestre, les croisières et excursions, les archipels, les plages et plans d'eau, l'observation terrestre des mammifères marins ainsi que pour les attraits en lien avec l'observation et l'interprétation des mammifères marins. Les raisons principales pour lesquelles les visiteurs choisissent la Côte-Nord comme destination de vacances sont principalement en lien avec la nature : les paysages, les baleines, la mer, le fjord, les parcs et les archipels, et finalement les plages. En 2016, c'est 71 % des visiteurs qui ont été charmés par la nature omniprésente en Côte-Nord. Une légère hausse de 3 % par rapport à 2015⁴. Parallèlement, pour plusieurs municipalités de cette région, l'industrie touristique constitue le principal apport économique. C'est notamment le cas de Tadoussac⁵ qui vit essentiellement des événements et des attraits touristiques.

³ Ministère Pêche et Océans (2019). <https://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/aai-si/estuary-estuaire-fra.html>.

⁴ Tourisme Côte-Nord (2016). <https://tourismecote-nord.com/blogue/wp-content/uploads/2016/12/Bilan-statistique-2016-VF.pdf>

⁵ Municipalité de Tadoussac (2020). <https://tadoussac.com/fr/site-municipalite/village/profil-socio-economique>.

Préoccupations et opinions

Bien que la construction de l'usine et que les principales activités seront réalisées au Saguenay, l'augmentation du transport maritime dans l'estuaire maritime et ces effets sur le fleuve Saint-Laurent nous préoccupent grandement. En effet, plusieurs points abordés ou non lors du BAPE amène le Comité ZIP de la Rive Nord de l'Estuaire à se questionner sur les retombées néfastes sur l'environnement, mais également sur le volet socio-économique à une échelle régionale. Le calibre de bateau que ce projet demande, le trajet que les méthaniers utiliseront et plus particulièrement, leurs proximités avec les rives, en plus des gaz à effets de serre que ces transporteurs produiront, et finalement, l'impact que ces bateaux auront sur la faune marine et terrestre, sont tous des éléments préoccupants pour notre région. Comme démontré ci-haut, la MRC de la Haute-Côte-Nord utilise les ressources naturelles depuis plusieurs années déjà. Bien que les entreprises de la région tirent profit de ses ressources, il n'en demeure pas moins que ces activités créent déjà une pression sur le milieu maritime. Ainsi, depuis plusieurs années, les organismes tels que le GREMM, le parc Marin et nous-mêmes, travaillons à sensibiliser les différents utilisateurs afin d'assurer une pérennité des ressources.

Un projet d'envergure comme celui du GNL accentuerait indéniablement les pressions sur l'écosystème marin. Quelles seront donc les effets de ce transport sur la faune marine et terrestre, tant dans le fjord que l'estuaire maritime? Pendant la première série des audiences, plusieurs questions ont été abordées sur les effets du bruit sur les mammifères marins, et plus spécifiquement sur le béluga du Saint-Laurent. À l'heure actuelle, cette importante question n'a pas encore sa réponse. Toutefois, nous savons que les bateaux dérangent les mammifères marins, et ceci a été démontré par la science par une multitude de rapports à travers le monde.

Autre question légitime à se poser; si ce projet apporte une plus grande diversité et densité d'emploi au Saguenay, quel sera l'impact de ce projet sur les emplois en Haute-Côte-Nord? Comme mentionnée ci-haut, le tourisme constitue un apport économique important pour ces municipalités qu'ils l'occupent. En augmentant le trafic maritime, nous pouvons déjà présager que ces bateaux nuiront aux mammifères marins et par surcroît, à l'industrie touristique. Déjà affectée depuis plusieurs années par des fermetures et des coupures dans le milieu de la pêche et de l'industrie, la région de la Haute-Côte-Nord pourrait difficilement se relever si l'industrie touristique tombait.

Commentaires et suggestions

Tout comme les scientifiques, les autres organismes environnementaux, les citoyens en opposition à ce projet, et plusieurs municipalités de la Haute-Côte-Nord, le Comité ZIP RNE demande qu'il y ait un moratoire sur les projets de développement dans le Saguenay afin d'assurer une meilleure qualité de vie pour les riverains ainsi qu'une pérennité d'emploi dans le secteur récréotouristique.